

**Colloque International**  
Liège - 22, 23 et 24 octobre 2014

**La professionnalisation des études universitaires :  
l'exemple de la traduction/interprétation**

**L'incidence du coût de la formation dans les filières professionnelles sur  
la mise en œuvre du système LMD à l'Université de Bangui.**

**Dr. Jean KOKIDE, Doyen, ai de la Faculté des Lettres et Sciences  
Humaines**

**Bangui, République Centrafricaine (RCA)**

**Introduction**

L'Université de Bangui, comme les autres universités du monde est appelée à se promouvoir à travers son système de formation et de productions scientifiques. Depuis l'année académique 2005-2006, cette unique institution de l'Etat centrafricain, a opté pour s'arrimer sur le système Licence Master Doctorat (LMD), afin de favoriser le système de *formation-emploi*.

Dans le contexte de ce colloque, nous mettrons en évidence *l'incidence du coût de la formation dans les filières professionnelles sur la mise en œuvre du système LMD à l'Université de Bangui*. Pour ce fait nous présenterons d'abord brièvement la République Centrafricaine sur le plan politique, ensuite les objectifs du système LMD et enfin l'arrimage de l'Université de Bangui dans ce système ainsi que les incidences financières sur les filières professionnelles.

**Mots clés** : Université ; Bangui ; Formations ; Finances ; Difficultés

## I- La République Centrafricaine, vaste territoire avec une seule Université

### 1°) Brève présentation du pays sur le plan politique

Le territoire centrafricain jadis Oubangui-Chari a été créé en 1903<sup>1</sup>. Il a subi la colonisation française de 1889 à 1960. C'est-à-dire 71 ans. Il acquit son indépendance le 13 août 1960. Sa superficie est de 623 000 Km<sup>2</sup>, avec une population estimée à environ 4 millions d'habitants et une densité de 6,3 habitants au Km<sup>2</sup>. De 1960 à nos jours, il a connu au total huit régimes politiques.

1. David Dacko I du 14 août 1959 au 31 décembre 1965, régime marqué par l'illusion de la construction d'un capitalisme national<sup>2</sup> ;
2. Jean-Bedel Bokassa du 31 décembre 1965 au 21 septembre 1979, avec trois phases de 1966 à 1972 marqué par un redressement avec la philosophie de l'opération Bokassa; de 1972 à 1976 avec l'accroissement de la personnalisation du pouvoir, dictature, accélération des nationalisations et de 1976 à 1979 marqué par le plongeon du pays dans un chaos social, crise financière aiguë, gestion économique scabreuse ;
3. David Dacko (bis) du 21 septembre 1979 au 1<sup>er</sup> septembre 1981, marqué par la restauration de la République, le rétablissement des libertés fondamentales, le relèvement du SMIG à 11% et le SMAG à 15%, et la remise en état des infrastructures de transport et de communication ;
4. André Kolingba (Général d'armée) du 01 septembre 1981 au 27 septembre 1993. Cette période est marquée par le passage du militarisme à la démocratie en trois phases
  - 1981-1986: comité militaire de redressement national (CMRN);
  - 1987-1991: parti unique (Le Rassemblement Démocratique Centrafricain);
  - 1991-1993: passage du multipartisme à la transition ;
5. Ange-Félix Patassé du 27 septembre 1993 au 15 mars 2003 avec un régime marqué par le triomphe du populisme, de la démagogie et de l'autocratie avec de nombreuses mutineries.

<sup>1</sup> JO du Congo Français, 1903

<sup>2</sup> Téné-Koyzoa Auguste Centrafrique, Histoire Economique et Sociale au XX<sup>e</sup> siècle, L'Harmattan, France, 2006

6. François Bozizé Yangouvonda (Général d'Armée) du 15 mars 2003 au 24 mars 2014. Régime marqué par le multipartisme; un essai de relance économique avec une armée désorganisée et une prolifération des foyers de rébellions.
7. Michel Dotodja Amnon Droko<sup>3</sup>, du 24 mars 2013 au 10 janvier 2014, marqué par l'avènement des Séléka, constitué des mercenaires tchadiens, soudanais etc... occasionnant des pillages; des assassinats; des destructions des biens; des conflits interconfessionnels (Chrétiens et musulmans); des déplacés internes sur de nombreux sites de fortune; des rapatriements des ressortissants Tchadiens et musulmans vers la République du Tchad et les résistances des (Antibalaka) ou Anti-Balle - AK, groupes armés des populations
8. Catherine Samba-Panza du 20 janvier 2014 à notre jour, élue par le Conseil National de Transition (CNT), pour poursuivre le régime transitoire. Mais il y eu des exactions des militaires tchadiens, mercenaires soudanais etc... avec la réplique des Antibalaka<sup>4</sup> qui entraîna un accord de cessation des hostilités à Brazzaville, République du Congo par les belligérants.

La République Centrafricaine, comme nous venons de la décrire succinctement est un pays instable, malgré ses multiples richesses du sol et du sous-sol. Dans ce contexte quel est donc le sort de l'Education Nationale en général, et en particulier celui de l'Enseignement Supérieur avec le système Licence Master Doctorat (LMD) ?<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Selon certaines sources son vrai nom serait DEYA

<sup>4</sup> Groupes armés constitués par les autochtones pour résister aux exactions des groupes armés Séléka. ( envahisseurs)

<sup>5</sup> Conseil des Ministres de la CEMAC du 13 au 15 février à Malabo

## 2°)-L'Université de Bangui et ses composantes

L'Université de Bangui jadis, Université Jean-Bedel BOKASSA est créée le 12 novembre 1969 par ordonnance N°69/023. Elle a ouvert ses portes le 25 novembre 1970. Après la chute de l'Empire Bokassa en 1979, elle change de nom. Elle prend l'appellation de l'Université de Bangui.

Elle était créée pour accueillir environ 500 étudiants. Mais de nos jours elle regorge environ douze mille (12 000) à quinze mille (15 000) étudiants des nationalités suivantes : centrafricaine, tchadiennes, congolaise démocratique, soudanaise, nigérienne, turque etc... Elle est composée des établissements suivants :

### - Des Facultés :

1. La Faculté de Droit et Sciences Juridiques (FDSJ) ;
2. La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) ;
3. La Faculté des Sciences (FS);
4. La Faculté des Sciences et de la santé (FACSS);
5. La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

### - Des Instituts :

1. Institut Universitaires de Gestion des Entreprises (IUGE) ;
2. Institut Supérieur de Technologie (IST) ;
3. Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) ;
4. Institut Linguistique Appliquée (ILA).

### - Une Ecole Normale Supérieure :

### - Des Centres de Recherches et laboratoires :

1. Centre Universitaire de Recherche et de Documentation en Histoire et Archéologie Centrafricaines (CURDHACA) ;
2. Centre de Recherche et d'Etude Francophone (CREDEF) ;
3. Centre de Recherche en Anthropologie (CRA) ;
4. Centre Pédagogique Universitaire ;
5. Centre d'Etudes et de Recherche sur la Pharmacopée et la Médecine Traditionnelle Africaines (CERPHAMETA) ;
6. Centre de Ressources Multimédia CRM) ;
7. Laboratoire « Guy Lasserre » de Cartographie, de Climatologie et d'Etude Géographique (LACCEG) ;

8. Laboratoire « *Lavoisier* », Hydro sciences ;
9. Laboratoire « *Boussingault* », Chimie végétale, Biochimie.

### 3°) La mission de l'Université de Bangui

L'Université de Bangui a pour mission<sup>6</sup> de :

- Former les cadres supérieurs et intermédiaires ;
- Entreprendre la recherche, promouvoir la culture et l'identité nationale ;
- Développer et transférer les savoir et des savoir-faire.

Le système de formation à l'Université de Bangui a connu des étapes. Du système classique avec les évaluations et admissions en classe supérieure basées sur les moyennes, on était passé au système des Unités de Valeur dans certains établissements tels que : la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Et depuis l'année académique 2005-2006, avec l'appui de la coopération française l'Université de Bangui, s'est arrimée progressivement sur le *Système Licence Master Doctorat* (LMD), avec les établissements suivants :

1. la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) ;
2. la Faculté des Sciences (FS),
3. l'Institut des Sciences et Technologie (IST),
4. l'Ecole Normale Supérieure (ENS),
5. la Faculté des Sciences et de Gestion (FASEG) ;
6. l'Institut Privé de la Croix Rouge Centrafricaine (IPCRCA).

L'ensemble des établissements de l'Université de Bangui, n'est pas encore totalement basculé dans ce système, C'est le cas de :

1. la Faculté de Droit et Sciences Juridiques ;
2. la Faculté des Sciences et de la Santé ;
3. l'Institut de Développement Rural (ISDR) ;
4. l'Institut de Gestion et des Entreprises.

Un comité composé d'éminents enseignant- chercheurs de rang magistral, est mis en place pour définir les conditions d'ouverture des filières de formation doctorale, en Lettres et Sciences Humaines pour éviter les déplacements couteux à l'étranger Ce travail une fois fini, servira aux autres filières de formation professionnelles d'ici la rentrée académique prochaine.

---

<sup>6</sup> Statuts de l'Université de Bangui,

Le travail de ce comité consiste à définir :

1. les critères de recrutement des doctorants ;
2. les frais d'inscription annuelle ;
3. les frais d'encadrement ;
4. les programmes des séminaires et des journées d'études de formation doctorales etc...

## **II- L'importance du système Licence Master Doctorat (LMD) et ses objets pour l'Université de Bangui**

### **1°) L'initiative**

Le système LMD instauré à l'Université de Bangui est l'émanation des chefs d'Etat de la sous région de la CEMAC.<sup>7</sup> L'application de ce système dans les universités et établissements d'Enseignement Supérieur de l'Espace CEMAC que fait partie la République Centrafricaine, a pour objectifs de :

- Permettre l'amélioration et la modernisation du système pédagogique ;
- Organiser des parcours de formation souples et performants favorisant l'orientation progressive de l'étudiant ;
- Développer la professionnalisation des études supérieures et les possibilités d'insertion de l'étudiant dans le tissu socio-économique ;
- Répondre aux besoins de formation continue diplômante en permettant la validation des acquis professionnels ;
- Renforcer les capacités méthodologiques, linguistiques et communicationnelles de l'étudiant ;
- Favoriser la mise en place d'un système de contrôle continu des connaissances ;
- Encourager la mobilité nationale et internationale des étudiants et enseignants.

### **2°) Les caractéristiques du système LMD**

Le système LMD se caractérise par une architecture des études fondées principalement sur trois grades universitaires, à savoir :

---

<sup>7</sup> Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

- La Licence, le Master et le Doctorat ;
- Un découpage des périodes de formation en semestres ;
- Une organisation des formations en parcours types et en unités 'enseignement ;
- La mise en œuvre d'un système de crédits capitalisables et transférables.

### **3°) L'aboutissement des études**

Le système LMD dispose de trois buts :

- 1 - Les études universitaires conduisant au diplôme de Licence et conférant le grade de Licence;
- 2 - Les études universitaires conduisant au diplôme de Master et conférant le grade de Master;
- 3- Les études doctorales dans les universités conduisant au diplôme de Doctorat et conférant le grade de docteur.

## **III- L'Université de Bangui et le système LMD**

### **1°) L'appui de la coopération française**

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, ce système a été instauré à l'université de Bangui avec l'appui de la coopération française avec le projet SUPCA, qui consistait d'accompagner l'Enseignement Supérieur. Mais en 2005, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, prit des arrêtés pour instaurer les Masters Recherches et Professionnels, les formations doctorales et l'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR).

Dans un premier temps, certains Départements de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et la Faculté des Sciences, étaient ciblés. Ce fut le cas des Départements suivants :

1. Anthropologie ;
2. Géographie ;
3. Histoire ;
4. Chimie-Physique ;
5. Biologie ;
6. Mines et Géologie.



A partir de ces deux établissements l'Université de Bangui, commença son arrimage, sur ce nouveau système durant l'année académique 2006-2007, par les formations des Masters, avec l'appui financier et matériel de la coopération française, constitué des bourses d'études, des frais de laboratoires et outils informatiques.

Mais cet appui s'estompa en 2010. Et il était question que l'Etat Centrafricain reprenne la charge.

## **2°) Le difficile financement des études dans les filières professionnelles à l'Université de Bangui.**

Le financement des études en République Centrafricaine d'une manière générale est une question préoccupante. C'est un Etat certes riches selon les multiples sources, mais en réalité 60% des Centrafricains vivent avec moins d'un dollar par jour<sup>8</sup>. Le taux de l'analphabétisme est de 57,3%. Quand au taux d'instruction au niveau supérieur, il n'est que de 1,1%.

Le taux d'inscription à l'université de Bangui jusqu'à la date d'instauration du système LMD demeure dérisoire. Elle est de six mille cinq cent (6500) francs CFA soit dix (10) euros. Alors que dans certaines universités de la sous-région elle serait de cinquante mille (50 000) francs CFA soit soixante dix sept (77) euros et même plus. Quant au montant de la bourse octroyé aux étudiants par l'Etat Centrafricains, il n'est que de trente mille francs (30 000) francs CFA soit quarante six (46) euros.

Au vue des charges que le système LMD exige, une décision rectorale<sup>9</sup> a institué les frais annuels de laboratoire à trois cent mille (300 000) francs, soit quatre cent soixante un (461) euros pour la Faculté des Sciences et soixante quinze mille (75 000) francs CFA, soit cent quinze (115) euros pour la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Dans l'ensemble l'acquittement de ces frais pose d'énormes difficultés pour les étudiants.

A ces frais dérisoires s'ajoutent le manque d'infrastructure d'accueil pour les activités pédagogiques, notamment les salles de cours. Les bibliothèques universitaires, les outils informatiques etc....

---

<sup>8</sup> La République Centrafricaine, face aux défis de la pauvreté de la bonne gouvernance et de la démocratie, Equipe du système des nations unies en RCA, Bangui, 2001, p 9

<sup>9</sup> Décision rectorale instituant les frais de laboratoires à l'Université de Bangui, Juin 2012

On note également les conditions déplorables de travail des enseignants : le traitement financier non attrayant<sup>10</sup>, le manque d'infrastructure pour leur servir de bureau de travail, afin de bien recevoir les étudiants.

A cela s'ajoute le problème de renforcement des capacités. Les enseignants de rang magistral sont insuffisants pour l'encadrement des thèses de doctorat. Il faudrait signaler que les thèses de doctorat se font jusqu'à présent qu'à l'aide de cotutelle avec les universités de la sous région ou de l'occident.

**Tableau des enseignants permanents par grade pour l'année académique 2013-2014<sup>11</sup>**

Professeurs	15
Maître de conférences et Professeur agrégé	37
Maitre Assistants	82
Assistants	160
Chargé des travaux	61
<b>Total</b>	<b>355</b>

### 3°) Quelques suggestions

L'université de Bangui dans le contexte de la mondialisation doit s'arrimer entièrement dans le système LMD que d'une manière partielle. Elle doit agrandir ses infrastructures d'accueil compte tenu de la population estudiantine qui ne cesse de s'accroître annuellement. Elle a intérêt de revoir en hausse les frais d'inscriptions annuelles des étudiants ainsi que les frais de laboratoire.

Aussi l'Université de Bangui, doit créer des conditions de travail favorables pour les enseignants, ainsi que celles des étudiants. Mettre l'accent sur la mobilité des enseignants et étudiants.

L'Etat centrafricain doit aussi envisager, de construire les infrastructures universitaires, dans les six autres régions de la République Centrafricaine<sup>12</sup>.

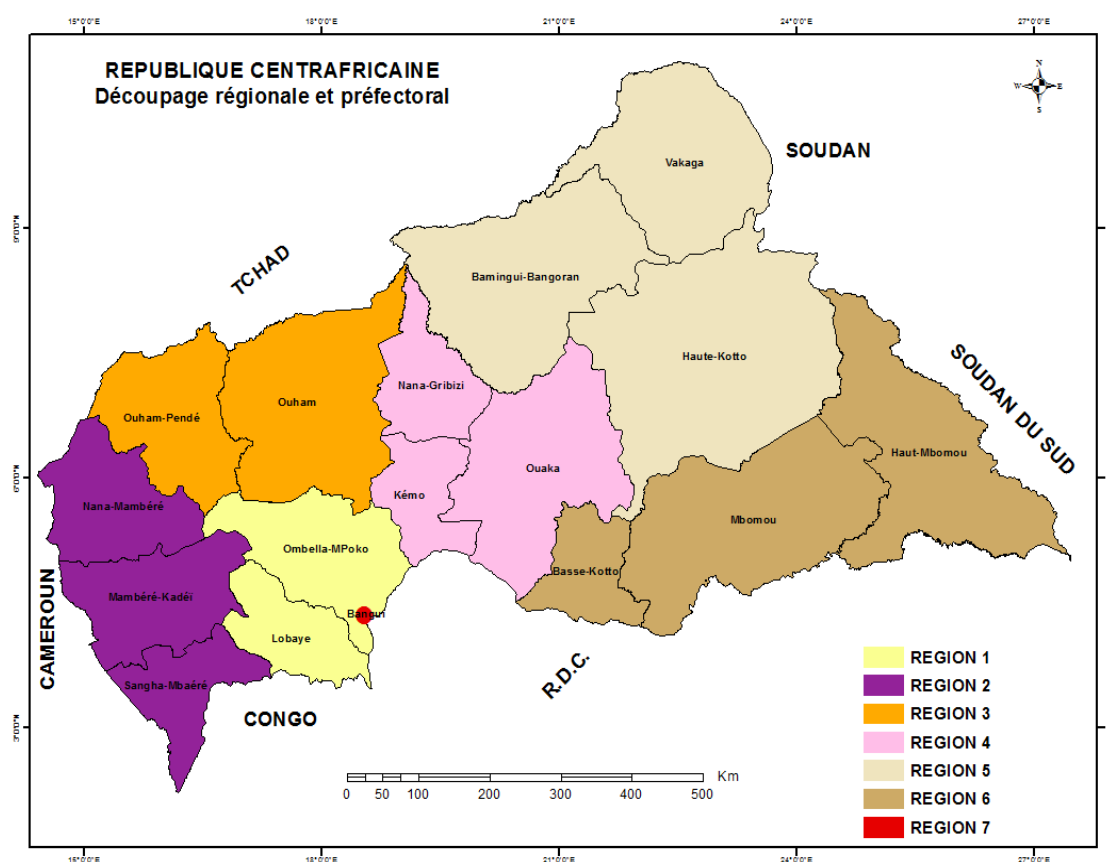
<sup>10</sup> Un collègue Gabonais a déclaré lors d'un atelier sur le système LMD en 2008, que les frais des heures supplémentaires et de vacation sont insignifiants à l'Université de Bangui

<sup>11</sup> Statistiques du Bureau d'Etudes et de Planification

<sup>12</sup> Cf carte géographique de découpage régional et préfectoral

A savoir : Ombella-Mpoko, Ouaka, Mbomou, Mambéré-Kadéï, Bamingui-Bangoran, Ouham, que de les concentrer qu'au niveau de Bangui, la capitale qui ne peut plus supporter la population estudiantine.

Etant un Etat pauvre avec un taux d'analphabétisme très élevé<sup>13</sup>, il a donc intérêt de mettre l'accent sur la formation des jeunes à travers les filières professionnelles, afin d'arrêter le cycle décennale de l'instabilité perpétuelle que connaît le pays.



<sup>13</sup> La RCA en Chiffres, Résultats du Recensement du Général de la Population et de l'Habitation, Décembre 2003, Bangui, 30 juin 2005

## **Conclusion**

Les formations universitaires des jeunes centrafricains s'avèrent indispensables pour le développement de la République Centrafricaine, qui est l'un des pays pauvres du monde.

L'université de Bangui étant le creuset de l'intelligentsia, doit jouir d'une bonne politique de la part de l'Etat centrafricain, avec un budget de fonctionnement appréciable, afin de mieux former à partir du système LMD, dans les filières professionnelles tout en mettant l'accent sur le programme *formation- emploi*.

Il serait souhaitable, que les infrastructures universitaires soient aussi instaurées dans les autres régions de la République Centrafricaine, afin d'arrêter l'exode rural.

## **Indices bibliographiques**

### **1°) Sources imprimées**

- Arrêté ministériel du 26 Novembre 2004 portant organisation de la thèse de doctorat et de l'habilitation à diriger des recherches;
- Arrêté ministériel du 8 Décembre 2004 portant création des diplômes de masters à l'Université de Bangui ;
- Arrêté n°003 du 16 Janvier 2007, portant création, attribution, composition et modalités de fonctionnement des organes chargés de la mise en place et du suivi du système « Licence, Master, Doctorat » (LMD) ;
- Décret n° 85.264 du 22 août 1985 portant statuts de l'Université de Bangui.
- Décision rectorale instituant les frais de laboratoires à l'Université de Bangui, Juin 2012 ;
- Déclaration de Libreville du 11 février 2005 sur la construction de l'espace CEMAC de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle ;
- Directive N° 01/06-UEAC-019-CM-14, portant application du système Licence Master, Doctorat (LMD) dans les Universités et établissements supérieurs de l'espace CEMAC ;
- Directive N 02/06-UEAC-019-CM-14, portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD ;
- Décision n° 058/06/CEMAC-SE, portant composition et organisation de la cellule technique LMD de la CEMAC ;
- Journal Officiel du Congo Français, 1903 ;

## 2°) Bibliographie

La RCA en Chiffres, Résultats du Recensement du Général de la Population et de l'Habitation, Décembre 2003, Bangui, 30 juin 2005, 24 pages

PNUD, *La République Centrafricaine, face aux défis de la pauvreté de la bonne gouvernance et de la démocratie*, Bangui, 2001, 79 pages ;

KOKIDE J. et alii, *L'Etat Centrafricain*, Encyclopédia Universalis, 2008

TENE-KOYZOA A. *Centrafrique, Histoire Economique et Sociale au XX<sup>e</sup> siècle*. Harmattan, France, 2006, 401 pages